

CONSEIL MUNICIPAL DU VENDREDI 28 SEPTEMBRE 2012

L'an deux mil douze, le vingt-huit septembre à 20h 30

le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie de Saint-Arnoult-en-Yvelines, salle du Conseil Municipal, en séance publique, sous la Présidence de **Monsieur Jean-Claude HUSSON, Maire.**

Étaient présents :

M HUSSON. Mme GNEMMI. M DEROFF. Mme COLIN. M SALVARY.
Mme THAUVIN B. M BRUNEAU. Mme COHEN. M COUBLE. M MARINOT.
Mme MONANGES. Mme AYDINLIS. M ALISON. M PUJOL. M AUBERTIN.
M BARAUT. Mme BRETAGNE. Mme RIERA-UBIERGO. Mme THAUVIN M.
M HILLAIRET. Mme BUI QUANG DA. Mme POUSSINEAU. M JEANTET.
M CHEVALLIER. M LAINO. Mme DENIZOT. Mme MALOISEL.

formant la majorité des membres en exercice.

Étaient absents excusés :

Mme DHERS ↪ pouvoir à Mme BRETAGNE
M MONNIN ↪ pouvoir à M HILLAIRET

Madame Joëlle GNEMMI a été élue Secrétaire de séance

☺☺ ☺☺

Date de convocation : 16 septembre 2012

Date d'affichage : 05 octobre 2012

☺☺ ☺☺

Monsieur le Maire ouvre la séance et fait l'appel.

Monsieur le Maire propose de désigner Mme Joëlle GNEMMI secrétaire de séance.

28 voix pour,
01 abstention.

Mme Joëlle GNEMMI est élue à la majorité secrétaire de séance.

Monsieur le Maire donne lecture de l'ordre du jour.



INSTALLATION de M Bertrand JEANTET

Monsieur le Maire a reçu le 22 septembre 2012, la lettre de démission de Mme Annie LAMOTHE de la liste "J'aime Saint-Arnoult" (liste de Madame Françoise POUSSINEAU).

Mme LAMOTHE est remplacée par Monsieur Bertrand JEANTET, venant immédiatement après le dernier élu de cette liste.

M. Bertrand JEANTET, ayant donné son accord, est installé dans sa fonction de Conseiller Municipal.



INFORMATIONS

La Communauté de Communes Plaines et Forêts d'Yveline (CCPFY) souhaite que le Conseil municipal désigne les délégués au Syndicat Intercommunal pour la Collecte et le Traitement des Ordures Ménagères (SICTOM). Ces nouveaux membres seront ensuite validés par Plaines et Forêts d'Yveline. L'Assemblée doit désigner deux titulaires et deux suppléants. Monsieur le Maire propose de procéder à ces désignations ce soir.

DÉCISIONS

Monsieur le Maire rend compte au Conseil Municipal des décisions prises depuis le 27 juin 2012 :

n°	Date	Service	Objet	Date visa Sous-Préfecture
015	15.06.2012	Animation Culture	Signature contrat de cession avec JMD Production pour organisation du spectacle BEN le 5 octobre 2013	03.07.2012
016	15.06.2012	Animation Culture	Signature contrat de cession avec PIERRE MAISON PRODUCTIONS pour organisation pièce de théâtre ET TA SCEUR le 6 avril 2013	03.07.2012
017	11.07.2012	M Gallet RSG	Signature convention pour mise en place d'un chantier de bénévoles internationaux avec « Etudes et Chantiers d'Ile-de-France »	17.07.2012
018	19.07.2012	M Gallet RSG	Signature convention de mise à disposition de la « Maison de l'USSA » avec l'USSA	24.07.2012
019	20.07.2012	M Gallet RSG	Attribution de marché à groupement des entreprises COLAS et ENVIROSPORT pour rénovation de la piste d'athlétisme – 342 893, 50 € TTC	24.07.2012
020	20.07.2012	M Gallet RSG	Attribution de marché à IBS'ON pour installation d'un système de vidéoprotection – 115 330,28 € TTC	24.07.2012

021	23.07.2012	Voirie	Attribution de marché avec PRUNEVIEILLE pour fourniture et pose de 13 lanternes rue Elsa Triolet – 24 880,39 € TTC	24.07.2012
022	23.07.2012	Voirie	Attribution de marché à groupement des entreprises SOBECA et SOMELEC pour enfouissement des réseaux (lot n° 1) – 105 122, 42 € TTC Attribution de marché avec CITE ET ENVIRONNEMENT pour aménagement de la voirie (lot n° 2) – 96 636,80 € TTC	24.07.2012
023	23.07.2012	Bâtiments	Attribution de marché avec COMPAGNON ET ENVIRONNEMENT pour fourniture et pose de fenêtre en bois double vitrage au Moulin neuf – 43 056 € TTC	24.07.2012
024	05.09.2012	M Gallet RSG	Attribution de marché à l'association IFAC 78, pour la gestion et l'encadrement du Club 11/17, pour une période d'un an, renouvelable deux fois - 45 383, 00 € TTC	11.09.2012
025	24.07.2012	Voirie	Signature de la convention n° 12CA100 avec France Télécom pour travaux rue St Benoit	31.07.2012
026	27.07.2012	M Gallet RSG	Attribution de marché à bons de commande à « Cia Bourgogne » pour une période d'un an, renouvelable une fois, pour travaux d'impressions diverses	31.07.2012
027	23.08.2012	RSRP	Fixation des tarifs ALSH pour la période du 01/09/2012 au 31/08/2013	28.08.2012
028	24.08.2012	RSRP	Création d'une régie de recettes auprès du service affaires générales, pour la période du 01/01 au 31/12 de l'année civile	28.08.2012
029	31.08.2012	Jeunesse	Signature d'un contrat de prestation de services, avec la Société SV ANIM pour l'organisation d'un après-midi de jeux vidéo, le dimanche 11 novembre 2012 - 1 285, 00 € HT soit 1 536, 86 € TTC	07.09.2012
030	05.09.2012	Sport	Renouvellement de la convention de mise à disposition gratuite du préau de l'école Camescasse à destination de l'école Communautaire des Sports de la Communauté de Communes « Plaines et Forêts d'Yveline », pour la période du 3 octobre 2012 au 19 juin 2013 inclus	11.09.2012
031	04.09.2012	M Gallet RSG	Signature d'un avenant n°2 au marché avec l'IFAC78 pour la gestion et l'animation du « Club 11/17 », afin de prolonger l'avenant n°1 jusqu'au 20 septembre 2012	11.09.2012
032	11.09.2012	RSRP	Annule et remplace la décision en date du 24 août instituant une régie de recettes auprès du service affaires générales, pour la période du 01/01 au 31/12 de l'année civile	18.09.2012

033	11.09.2012	RSRP	Création d'une régie de recettes auprès du service sport de la Commune de Saint-Arnoult-en-Yvelines, pour la période du 01 avril au 30 septembre de l'année civile	18.09.2012
034	12.09.2012	Animation	Signature de la Convention avec l'association MUTE'N'PLAY pour la projection du moyen métrage « l'Effet Domotro »	17.09.2012
035	12.09.2012	Animation	Fixation du prix des places pour la projection du moyen métrage « l'effet Domotro »	17.09.2012

Approbation du Procès-verbal du 27 juin 2012,

Secrétaire de séance : Monsieur Christian DUPEBE
Monsieur le Maire demande à ses conseillers de ne pas participer au vote puisqu'ils n'étaient pas présents à cette séance du Conseil municipal.
Le Procès-verbal du 27 juin 2012 est adopté.



DÉLIBÉRATIONS

01 - Election des Délégués de la Commune dans les Syndicats Intercommunaux :

- Centre Communal d'Action Sociale :

Monsieur le Maire propose tout d'abord de fixer le nombre de membres du Conseil municipal appelés à siéger au Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action sociale (CCAS). Les articles L 123-6 et R 123-7 du Code de l'Action sociale et des Familles exigent un minimum de quatre élus et de huit membres élus.

Après en avoir délibéré, à la majorité,
25 voix pour,
4 voix contre : Mme DENIZOT. Mme MALOISEL. M LAINO.
M CHEVALLIER.

• **DÉCIDE** que le nombre de membres du Conseil municipal appelés à siéger au Conseil d'action sociale est fixé à quatre.

Sont candidats :

- Mme Léonie BUI QUANG DA, Conseillère municipale
- Mme Sabine DENIZOT, Conseillère municipale
- Mme Ndjame MALOISEL, Conseillère municipale
- M Philippe LAINO, Conseiller municipal
- M François CHEVALLIER, Conseiller municipal
- Mme Janine COHEN, Adjoint au Maire
- Mme Evelyne AYDINLIS, Conseillère municipale
- Mme Maeva THAUVIN, Conseillère municipale
- Mme Valérie DHERS, Conseillère municipale

Le Conseil Municipal procède à l'élection à bulletin secret et à la représentation proportionnelle au plus fort reste. Sont élus délégués au Centre Communal d'Actions Sociales :

- Mme Janine COHEN, Adjoint au Maire
- Mme Evelyne AYDINLIS, Conseillère municipale
- Mme Maeva THAUVIN, Conseillère municipale
- Mme Léonie BUI QUANG DA, Conseillère municipale

- Conseil d'exploitation du cinéma :

Sont candidats :

- M Stéphane SALVARY, Adjoint au Maire
- Mme Joëlle GNEMMI, Adjoint au Maire
- Mme Aline RIERA-UBIERGO, Conseillère municipale
- M François CHEVALLIER, Conseiller municipal

Le Conseil Municipal procède à l'élection à bulletin secret et à la majorité absolue. Sont élus délégués au Conseil d'exploitation du cinéma :

- M SALVARY, Adjoint au Maire
- Mme GNEMMI, Adjoint au Maire
- Mme RIERA-UBIERGO, Conseillère municipale

20 voix pour M SALVARY, Adjoint au Maire / Mme GNEMMI, Adjoint au Maire / Mme RIERA-UBIERGO, Conseillère municipale

5 bulletins blancs,

3 voix pour M CHEVALLIER,

1 voix pour Mme DENIZOT,

- Conseil de la Communauté de Communes Plaines et Forêts d'Yveline :

Sont candidats :

- M Jean-Claude HUSSON, Maire
- M Joseph DEROFF, Adjoint au Maire
- Mme Joëlle GNEMMI, Adjoint au Maire
- M Philippe LAINO, Conseiller municipal

Le Conseil Municipal procède à l'élection à bulletin secret et à la majorité absolue. Sont élus délégués au Conseil de la Communauté de Communes Plaines et Forêts d'Yveline :

- M Jean-Claude HUSSON, Maire
- M Joseph DEROFF, Adjoint au Maire
- Mme Joëlle GNEMMI, Adjoint au Maire

20 voix pour M Jean-Claude HUSSON, Maire / M Joseph DEROFF, Adjoint au Maire / Mme Joëlle GNEMMI, Adjoint au Maire

5 bulletins blancs,

4 voix pour M LAINO

- Syndicat Intercommunal pour l'aménagement et l'entretien du Bassin de la Haute Vallée de la Rémarde :

Sont candidats :

- M Jean-Michel BRUNEAU, Adjoint au Maire
- M Patrice MARINOT, Conseiller municipal
- Mme Sabine DENIZOT, Conseillère municipale

Le Conseil Municipal procède à l'élection à bulletin secret et à la majorité absolue. Sont élus délégués au Syndicat Intercommunal pour l'Aménagement et l'Entretien du Bassin de la Haute Vallée de la Rémarde :

- M Jean-Michel BRUNEAU, Adjoint au Maire
- M Patrice MARINOT, Conseiller municipal

4 voix pour Mme DENIZOT,

5 bulletins blancs,

20 voix pour M Jean-Michel BRUNEAU, Adjoint au Maire / M Patrice MARINOT, Conseiller municipal

- Syndicat Intercommunal pour l'adduction d'Eau Potable dans la Région d'ABLIS :

Sont candidats :

Titulaires Mme Brigitte THAUVIN, Adjoint au Maire
Mme Michèle BRETAGNE, Conseillère municipale
M François CHEVALLIER, Conseiller municipal
Suppléants M Philippe LAINO, Conseiller municipal
M Pierre-Jean AUBERTIN, Conseiller municipal
M Jean-Louis BARAUT, Conseiller municipal

Le Conseil Municipal procède à l'élection à bulletin secret et à la majorité absolue. Sont élus délégués au Syndicat Intercommunal d'Adduction d'Eau Potable dans la Région d'Ablis (SIAEP) :

Titulaires Mme Brigitte THAUVIN, Adjoint au Maire
Mme Michèle BRETAGNE, Conseillère municipale
Suppléants M Pierre-Jean AUBERTIN, Conseiller municipal
M Jean-Louis BARAUT, Conseiller municipal

20 voix pour Mme Brigitte THAUVIN, Adjoint au Maire, Mme Michèle BRETAGNE, Conseillère municipale / M Pierre-Jean AUBERTIN, Conseiller municipal, M Jean-Louis BARAUT, Conseiller municipal

4 voix pour M François CHEVALLIER, Conseiller municipal / M Philippe LAINO, Conseiller municipal

5 bulletins blancs,

- Syndicat Intercommunal de Transport et d'Équipement de la Région de Rambouillet (SITERR) :

Sont candidats :

Titulaires Mme Sabine DENIZOT, Conseillère municipale
Suppléants Mme Ndjame MALOISEL, Conseillère municipale
Mme Joëlle GNEMMI, Adjoint au Maire
M Jean-Michel BRUNEAU, Conseiller municipal

Le Conseil Municipal procède à l'élection à bulletin secret et à la majorité absolue. Sont élus délégués au Syndicat Intercommunal de Transport et d'Équipement de la Région de Rambouillet (SITERR) :

Titulaires M Pierre COUBLE, Adjoint au Maire
Mme Brigitte THAUVIN, Adjoint au Maire
Suppléants Mme Joëlle GNEMMI, Adjoint au Maire
M Jean-Michel BRUNEAU, Conseiller municipal

20 voix pour M Pierre COUBLE, Adjoint au Maire / Mme Brigitte THAUVIN, Adjoint / Mme Joëlle GNEMMI, Adjoint au Maire / M Jean-Michel BRUNEAU, Conseiller municipal,

4 voix pour Mme Sabine DENIZOT, Conseillère municipale / Mme Ndjame MALOISEL, Conseillère municipale

5 bulletins blancs,

- Mission Locale Intercommunale de RAMBOUILLET :

Sont candidats :

Titulaires M François CHEVALLIER, Conseiller municipal
Mme Evelyne AYDINLIS, Conseillère municipale
Suppléants M Joseph DEROFF, Conseiller municipal

Le Conseil Municipal procède à l'élection à bulletin secret et à la majorité absolue. Sont élus délégués à la Mission Locale Intercommunale de Rambouillet :

Titulaire Mme Evelyne AYDINLIS, Conseillère municipale
Suppléant M Joseph DEROFF, Conseiller municipal

20 voix pour Mme Evelyne AYDINLIS, Conseillère municipale / M Joseph DEROFF, Conseiller municipal

4 voix pour M François CHEVALLIER, Conseiller municipal,
5 bulletins blancs,

- Association Intercommunale contre les Nuisances Aériennes :

Sont candidats :

- Mme Sabine DENIZOT, Conseillère municipale
- M Jean-Luc ALISON, Conseiller municipal
- M Patrice MARINOT, Conseiller municipal

Le Conseil Municipal procède à l'élection à bulletin secret et à la majorité absolue. Sont élus délégués à l'Association Intercommunale contre les Nuisances Aériennes (AICNA) :

- M Jean-Luc ALISON, Conseiller municipal
- M Patrice MARINOT, Conseiller municipal

20 voix pour M Jean-Luc ALISON, Conseiller municipal / M Patrice MARINOT, Conseiller municipal

4 voix pour Mme Sabine DENIZOT, Conseillère municipale
5 bulletins blancs

- l'Office Communautaire de Tourisme de Plaines et Forêts d'Yvelines :

Sont candidats :

Titulaires M Jean-Michel BRUNEAU, Adjoint au Maire
M Philippe LAINO, Conseiller municipal
Suppléant M Stéphane SALVARY, Adjoint au Maire

Le Conseil Municipal procède à l'élection, à bulletin secret et à la majorité absolue. Sont élus délégués à l'Office Communautaire de Tourisme de Plaines et Forêts d'Yveline :

Titulaire M Jean-Michel BRUNEAU, Adjoint au Maire
Suppléant M Stéphane SALVARY, Adjoint au Maire

19 voix pour M Jean-Michel BRUNEAU, Adjoint au Maire / M Stéphane SALVARY, Adjoint au Maire

5 voix pour M Philippe LAINO, Conseiller municipal,
5 bulletins blancs,

- Centre Hospitalier de Dourdan :

Sont candidates :

- Mme Ndjame MALOISEL, Conseillère municipale
- Mme Joëlle GNEMMI, Adjoint au Maire

Le Conseil Municipal procède à l'élection à bulletin secret et à la majorité absolue. Est élu délégué au Conseil d'Administration du Centre Hospitalier de DOURDAN :

- Mme Joëlle GNEMMI, Adjoint au Maire

20 voix pour Mme Joëlle GNEMMI, Adjoint au Maire,
4 voix pour Mme Ndjame MALOISEL, Conseillère municipale
5 bulletins blancs,

- Collège Georges Brassens de Saint-Arnoult-en-Yvelines :

Sont candidats :

Titulaires	M Jean-Claude HUSSON, Maire Mme Marie-France MONANGES, Conseillère municipale Mme Sabine DENIZOT, Conseillère municipale
Suppléants	Mme Joëlle GNEMMI, Adjoint au Maire Mme Ndjame MALOISEL, Conseillère municipale Mme Maeva THAUVIN, Conseillère municipale

Le Conseil Municipal procède à l'élection à bulletin secret et à la majorité absolue. Sont élus délégués au Conseil d'Administration du Collège Georges Brassens de Saint-Arnoult-en-Yvelines :

Titulaires	M Jean-Claude HUSSON, Maire Mme Marie-France MONANGES, Conseillère municipale
Suppléants	Mme Joëlle GNEMMI, Adjoint au Maire Mme Maeva THAUVIN, Conseillère municipale

20 voix pour M Jean-Claude HUSSON, Maire / Mme Marie-France MONANGES, Conseillère municipale / Mme Maeva THAUVIN, Conseillère municipale / Mme Joëlle GNEMMI, Adjoint au Maire,
4 voix pour Mme Sabine DENIZOT, Conseillère municipale / Mme Ndjame MALOISEL, Conseillère municipale,
5 bulletins blancs,

- Correspondant "Défense" :

Sont candidats :

M Jean-Michel BRUNEAU, Adjoint au Maire
M Philippe LAINO, Conseiller municipal

Le Conseil Municipal procède à l'élection à bulletin secret et à la majorité absolue. Est élu « Correspondant Défense » de la Commune de Saint-Arnoult-en-Yvelines :

Est élu :

M Jean-Michel BRUNEAU, Adjoint au Maire

20 voix pour M Jean-Michel BRUNEAU, Adjoint au Maire
4 voix pour M Philippe LAINO, Conseiller municipal,
5 bulletins blancs,

- Commission Mixte de Gestion du Moulin Neuf :

Sont candidats :

- M Stéphane SALVARY, Adjoint au Maire
- Mme Aurore COLIN, Adjoint au Maire
- Mme Janine COHEN, Adjoint au Maire
- Mme Maeva THAUVIN, Conseillère municipale
- M Philippe LAINO, Conseiller municipal

Le Conseil Municipal procède à l'élection à bulletin secret et à la majorité absolue. Sont élus membres de la Commission Mixte de gestion du Moulin Neuf :

- M Stéphane SALVARY, Adjoint au Maire
- Mme Aurore COLIN, Adjoint au Maire
- Mme Janine COHEN, Adjoint au Maire
- Mme Maeva THAUVIN, Conseillère municipale

20 voix pour M Stéphane SALVARY, Adjoint au Maire / Mme Aurore COLIN, Adjoint au Maire / Mme Maeva THAUVIN, Conseillère municipale / Mme Janine COHEN, Adjoint au Maire,
4 voix pour M Philippe LAINO, Conseiller municipal,
5 bulletins blancs,

- Association les Pommiers :

Sont candidats :

- Mme Janine COHEN, Adjoint au Maire
- Mme Evelyne AYDINLIS, Conseillère municipale
- Mme Michèle BRETAGNE, Conseillère municipale
- M Patrice MARINOT, Conseiller municipal
- Mme Sabine DENIZOT, Conseillère municipale

Le Conseil Municipal procède à l'élection à bulletin secret et à la majorité absolue. Sont élus membres de l'Association les Pommiers :

- Mme Janine COHEN, Adjoint au Maire
- Mme Evelyne AYDINLIS, Conseillère municipale
- Mme Michèle BRETAGNE, Conseillère municipale
- M Patrice MARINOT, Conseiller municipal

20 voix pour Mme Janine COHEN, Adjoint au Maire / Mme Evelyne AYDINLIS, Conseillère municipale / Mme Michèle BRETAGNE, Conseillère municipale / M Patrice MARINOT, Conseiller municipal,
4 voix pour Mme Sabine DENIZOT, Conseillère municipale,
5 bulletins nuls,

- Syndicat Intercommunal de Collecte et de Traitement des Ordures ménagères (SICTOM) :

Sont candidats :

Titulaires	M Jean-Michel BRUNEAU, Adjoint au Maire Mme Brigitte THAUVIN, Adjoint au Maire
Suppléants	Mme Aurore COLIN, Adjoint au Maire M Jean-Louis BARAUT, Conseiller municipal

Le Conseil Municipal procède à l'élection à bulletin secret et à la majorité absolue. Sont élus membres du Syndicat Intercommunal de Collecte et de Traitement des Ordures ménagères (SICTOM) :

Titulaires	M Jean-Michel BRUNEAU, Adjoint au Maire Mme Brigitte THAUVIN, Adjoint au Maire
Suppléants	Mme Aurore COLIN, Adjoint au Maire M Jean-Louis BARAUT, Conseiller municipal

21 voix pour M Jean-Michel BRUNEAU, Adjoint au Maire / Mme Brigitte THAUVIN, Adjoint au Maire / M Jean-Louis BARAUT, Conseiller municipal / Mme Aurore COLIN, Adjoint au Maire,
1 voix pour « Pour un nouvel Élan »
7 bulletins blancs,



02 - Commissions Municipales - Désignation des membres :

Le Conseil Municipal procède à la désignation des membres des commissions à la représentation proportionnelle, comme suit :

Commission FINANCES	
	Monsieur Jean-Claude HUSSON, Maire, membre de droit
Membres	1 M Joseph DEROFF, Adjoint au Maire 2 M Jean-Louis BARAUT, Conseiller municipal 3 M Jean-Michel BRUNEAU, Adjoint au Maire 4 M Jean-Luc ALISON, Conseiller municipal 5 Mme Joëlle GNEMMI, Adjoint au Maire 6 M Christian HILLAIRET, Conseiller municipal 7 M François CHEVALLIER, Conseiller municipal
Commission DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE, TOURISME et TRANSPORTS	
	Monsieur Jean-Claude HUSSON, Maire, membre de droit
Membres	1 M Joseph DEROFF, Adjoint au Maire 2 M Pierre COUBLE, Adjoint au Maire 3 M Jean-Michel BRUNEAU, Adjoint au Maire 4 Mme Brigitte THAUVIN, Adjoint au Maire 5 Mme Joëlle GNEMMI, Adjoint au Maire 6 M Bertrand JEANTET, Conseiller municipal 7 M Philippe LAINO, Conseiller municipal
Commission ENFANCE ET VIE SCOLAIRE	
	Monsieur Jean-Claude HUSSON, Maire, membre de droit
Membres	1 Mme Aurore COLIN, Adjoint au Maire 2 Mme Aline RIERA-UBIERGO, Conseillère municipale 3 M Pierre-Jean AUBERTIN, Conseiller municipal 4 Mme Marie-France PIRIOU, Conseillère municipale 5 Mme Janine COHEN, Adjoint au Maire 6 Mme Léonie BUI QUANG DA, Conseillère municipale 7 Mme Ndjame MALOISEL, Conseillère municipale
Commission SPORTS ET LOISIRS	
	Monsieur Jean-Claude HUSSON, Maire, membre de droit
Membres	1 Mme Brigitte THAUVIN, Adjoint au Maire 2 Mme Aline RIERA-UBIERGO, Conseillère municipale 3 M Stéphane SALVARY, Adjoint au Maire 4 M Jean-Louis BARAUT, Conseiller municipal 5 M Jean-Luc ALISON, Conseiller municipal 6 M Philippe MONNIN, Conseiller municipal 7 Mme Ndjame MALOISEL, Conseillère municipale
Commission URBANISME, PATRIMOINE et ENVIRONNEMENT	
	Monsieur Jean-Claude HUSSON, Maire, membre de droit
Membres	1 Mme Joëlle GNEMMI, Adjoint au Maire 2 M Pierre-Jean AUBERTIN, Conseiller municipal 3 M Patrice MARINOT, Conseiller municipal 4 Mme Michèle BRETAGNE, Conseillère municipale 5 M Jean-Michel BRUNEAU, Adjoint au Maire 6 M Christian HILLAIRET, Conseiller municipal 7 Mme Sabine DENIZOT, Conseillère municipale
Commission VOIRIE - ASSAINISSEMENT	
	Monsieur Jean-Claude HUSSON, Maire, membre de droit
Membres	1 M Jean-Michel BRUNEAU, Adjoint au Maire 2 Mme Michèle BRETAGNE, Conseillère municipale 3 M Patrice MARINOT, Conseiller municipal 4 M Pierre-Jean AUBERTIN, Conseiller municipal 5 M Pierre COUBLE, Adjoint au Maire 6 Mme Françoise POUSSINEAU, Conseillère municipale 7 M François CHEVALLIER, Conseiller municipal

Commission JEUNESSE - ANIMATION - CULTURE - VIE ASSOCIATIVE	
	Monsieur Jean-Claude HUSSON, Maire, membre de droit
Membres	1 M Stéphane SALVARY, Adjoint au Maire 2 Mme Brigitte THAUVIN, Adjoint au Maire 3 M Antoine PUJOL, Conseiller municipal 4 Mme Marie-France PIRIOU, Conseillère municipale 5 Mme Evelyne AYDINLIS, Conseillère municipale 6 M Bertrand JEANTET, Conseiller municipal 7 Mme Ndjame MALOISEL, Conseillère municipale
Commission AFFAIRES SOCIALES, EMPLOI et SOLIDARITÉ	
	Monsieur Jean-Claude HUSSON, Maire, membre de droit
Membres	1 Mme Janine COHEN, Adjoint au Maire 2 Mme Evelyne AYDINLIS, Conseillère municipale 3 Mme Maeva THAUVIN, Conseillère municipale 4 Mme Valérie DHERS, Conseillère municipale 5 M Antoine PUJOL, Conseiller municipal 6 Mme Léonie BUI QUANG DA, Conseillère municipale 7 Mme Sabine DENIZOT, Conseillère municipale
Commission RÉGLEMENT INTÉRIEUR	
Membres	1 Mme Joëlle GNEMMI, Adjoint au Maire 2 Mme Aurore COLIN, Adjoint au Maire 3 Mme Brigitte THAUVIN, Adjoint au Maire 4 M Pierre COUBLE, Adjoint au Maire 5 M Patrice MARINOT, Conseiller municipal 6 Mme Françoise POUSSINEAU, Conseillère municipale 7 M François CHEVALLIER, Conseiller municipal
Commission PRÉVENTION - SÉCURITÉ	
	Monsieur Jean-Claude HUSSON, Maire, membre de droit
Membre	1 M Jean-Michel BRUNEAU, Adjoint au Maire 2 M Pierre COUBLE, Adjoint au Maire 3 Mme Joëlle GNEMMI, Adjoint au Maire 4 M Antoine PUJOL, Conseiller municipal 5 M Stéphane SALVARY, Adjoint au Maire 6 Mme Françoise POUSSINEAU, Conseillère municipale 7 M Philippe LAINO, Conseiller municipal



03 – Commission d'Appel d'Offres - désignation des membres

Le Conseil Municipal procède à l'élection à bulletin secret, des membres de la Commission Communale d'Appel d'Offres (répartition à la proportionnelle au plus fort reste).

Sont élus à l'unanimité :

TITULAIRES	SUPLÉANTS
Monsieur Jean-Luc ALISON	Monsieur Pierre COUBLE
Monsieur Joseph DEROFF	Monsieur Patrice MARINOT
Monsieur Jean-Louis BARAUT	Madame Joëlle GNEMMI
Monsieur Christian HILLAIRET	Monsieur Bertrand JEANTET
Madame Sabine DENIZOT	Monsieur François CHEVALLIER

Sont membres de droit :

- Monsieur Jean-Claude HUSSON le Maire, Président,
- Monsieur le Trésorier de Saint-Arnoult-en-Yvelines ou son représentant,
- Monsieur le Directeur Départemental de la Concurrence et de la Consommation des Yvelines ou son représentant.

Par ailleurs, seront convoqués aux réunions de la Commission d'Appel d'Offres, **à titre consultatif** :

- le ou les techniciens qui auront travaillé sur les projets et qui auront à suivre le déroulement de l'exécution des prestations,
- le Directeur Général des Services ou son collaborateur,
- le Responsable des services financiers,
- et, lorsque les appels d'offres porteront sur des travaux ou fournitures subventionnés par l'État, un représentant du service technique compétent pour suivre l'exécution des travaux ou effectuer le contrôle de conformité.



04 – Commission MAPA - désignation des membres

Le Conseil Municipal procède à l'élection à bulletin secret, des membres de la Commission MAPA (répartition à la proportionnelle au plus fort reste).

Sont élus à l'unanimité :

TITULAIRES	SUPPLÉANTS
1 Monsieur Jean-Luc ALISON	Monsieur Pierre COUBLE
2 Monsieur Joseph DEROFF	Monsieur Patrice MARINOT
3 Monsieur Jean-Louis BARAUT	Mme Joëlle GNEMMI
4 Monsieur Christian HILLAIRET	Monsieur Bertrand JEANTET
5 Mme Sabine DENIZOT	Monsieur François CHEVALLIER

Sont membres de droit :

- Monsieur Jean-Claude HUSSON le Maire, Président,
- Monsieur le Trésorier de Saint-Arnoult-en-Yvelines ou son représentant,
- Monsieur le Directeur Départemental de la Concurrence et de la Consommation des Yvelines ou son représentant.

Par ailleurs, seront convoqués aux réunions de la Commission MAPA, **à titre consultatif** :

- le ou les techniciens qui auront travaillé sur les projets et qui auront à suivre le déroulement de l'exécution des prestations,
- le Directeur Général des Services ou son collaborateur,
- le Responsable des services financiers,
- et, lorsque les marchés à procédure adaptée porteront sur des travaux ou fournitures subventionnés par l'État, un représentant du service technique compétent pour suivre l'exécution des travaux ou effectuer le contrôle de conformité.



05 – Indemnités du Maire, des Adjointes et des Conseillers délégués

Conformément aux textes en vigueur les indemnités de fonction du Maire, des adjoints et des Conseillers Municipaux délégués sont proposées au vote.

Le tableau suivant reprend les taux proposés au vote des Conseillers municipaux :

Mandat exercé	Taux maximum autorisés	Taux proposé en % de l'indice brut terminal de l'échelle indiciaire de la fonction publique : 1015
Maire	55	53
1 ^{er} adjoint	22	21,5
2 ^{ème} adjoint	22	21,5
3 ^{ème} adjoint	22	21,5
4 ^{ème} adjoint	22	21,5
5 ^{ème} adjoint	22	21,5

Mandat exercé	Taux maximum autorisés	Taux proposé en % de l'indice brut terminal de l'échelle indiciaire de la fonction publique : 1015
6 ^{ème} adjoint	22	21,5
7 ^{ème} adjoint	22	21,5
8 ^{ème} adjoint	22	21,5
Conseiller délégué	6	6

La délibération est adoptée à la majorité avec 25 voix « pour » et 4 abstentions : Mme DENIZOT, Mme MALOISEL, M CHEVALLIER, M LAINO.



06 – Délégations d'attributions du Conseil municipal au Maire

Le Conseil Municipal peut déléguer directement au Maire un certain nombre d'attributions limitativement énumérées à l'article L 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales. Le Maire doit rendre compte des décisions prises au titre de ces délégations, à chacune des réunions du Conseil municipal.

Le Conseil Municipal doit donner son accord sur ces dispositions.

Il est procédé au vote.

La délibération est adoptée avec 25 votes « pour » et 4 abstentions : Mme DENIZOT, Mme MALOISEL, M CHEVALLIER, M LAINO.



07 – Modification de la Décision Modificative n°3 du Budget de la Commune

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité,

- **RAPPORTE** la délibération n° 12/041 concernant la décision modificative n°3,

- **ADOpte** la Décision Modificative n° 3 du Budget de la Commune telle que présentée ci-après :

	Dépenses	Recettes
FONCTIONNEMENT		
6574 : Subventions aux associations	+3 000,00	
6188 : Autres frais divers	-3 600,00	
023 : Virement à la section d'investissement	+600,00	
INVESTISSEMENT		
165 – Dépôts et cautionnements reçus	+600,00	
021 : virement de la section de fonctionnement		+600,00

- **AUTORISE** le Maire à signer tous les documents nécessaires à l'application des dispositions de la présente délibération.



08 – Décision Modificative n°4 du Budget de la Commune

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité,

- **ADOpte** la Décision Modificative n° 4 du Budget de la Commune telle que présentée ci-après :

	Dépenses	Recettes
FONCTIONNEMENT (compte-fonction)		
6574-0 : Subventions aux associations	+ 20 000,00	
611-0 : Contrats de prestation de services	- 27 036,96	
66111 – 0 : Intérêts d'emprunts	+ 7 036,96	
INVESTISSEMENT (compte-opération-fonction)		
165 – 0-Dépôts et cautionnements reçus	+2 044,08	
1641 – 0- : Remboursement emprunt	+6 495,93	
2151- 95 - 8 Travaux de Voirie	+3 582,65	
21312- 108 – 2 Dortoir MG	+936,90	
202 – 39 – 8 : Frais de réalisation de documents urbanisme	- 13 059,56€	

• **AUTORISE** le Maire à signer tous les documents nécessaires à l'application des dispositions de la présente délibération.

☞ ☞

09 – Budget communal 2012 - Subvention complémentaire au profit de la Crèche les Lapins Bleus

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité,

• **DÉCIDE** d'attribuer une subvention complémentaire de vingt mille euros (20 000,00 €) au profit de l'association de la crèche des Lapins bleus.

• **DIT** que les crédits sont inscrits au budget de la Commune par Décision Modificative n° 4 (délibération n° 12/ 136 du 28 septembre 2012) à l'article 6574 "subventions aux associations".

☞ ☞

10 – Avenant n° 3 à la convention avec le Conseil Général des Yvelines sur la délégation de gestion des moyens administratifs en matière de protection et de promotion de la santé infantile

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité,

• **APPROUVE** en ses termes l'avenant n° 3 à la convention avec le Conseil Général sur la délégation de gestion des moyens administratifs en matière de protection et de promotion de la santé infantile.

• **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer ledit avenant et tous documents nécessaires à l'application des dispositions de la présente délibération.

☞ ☞

11 – Motion pour la gratuité de l'Autoroute A 10

Constatant les effets économiques, sociaux et environnementaux inacceptables produits par la situation particulièrement inégalitaire dans l'accès aux tronçons franciliens des autoroutes A10 et A11, Monsieur le Maire propose d'adopter une motion en faveur de la gratuité des autoroutes A 10 et A 11. Elle permettra de solliciter les services de l'Etat afin de :

- reprendre sans tarder les premières discussions engagées sur ce dossier
- d'user de son autorité afin d'aboutir à des solutions sérieuses en rapport avec les considérants susmentionnés
- d'obtenir un nouvel avenant au contrat de concession ouvrant la voie à la gratuité des tronçons autoroutiers susmentionnés

Après en avoir délibéré, l'Assemblée adopte la motion mentionnée ci-dessus : 24 voix « pour » et 5 abstentions (Mme POUSSINEAU, Mme BUI QUANG DA, M HILLAIRET, M JEANTET, M MONNIN).



QUESTIONS DIVERSES

Assurance contre les loyers impayés :

Cette question est soulevée par M. Jean-Luc ALISON suite au problème de loyer impayé par le salon de coiffure.

M. ALISON souhaite savoir si d'autres baux sont concédés par la Mairie et si la Commune peut souscrire une assurance contre les loyers impayés.

Monsieur le Maire lui répond qu'il y a d'autres baux. Une liste a été établie en Mairie. Monsieur le Maire est d'accord pour étudier cette question.

M. CHEVALLIER ne pense pas qu'il existe d'assurance pour loyers impayés de baux commerciaux.

Statut de la Crèche les Lapins Bleus :

M. ALISON demande quel est le statut de la Crèche les Lapins Bleus et si la Commune a un droit de regard sur la gestion de cette structure.

M. DEROFF répond oui. C'est un préalable indispensable à l'octroi d'une subvention.

Mme COLIN précise que l'association cherche également des solutions et d'autres sources de financement.

Mme DENIZOT souligne l'importance de la Crèche pour préserver le tissu social.

Problème du stockage des produits chimiques sous l'école :

M. ALISON demande l'état d'avancement du dossier des produits chimiques stockés sous l'École élémentaire Guhermont.

Monsieur le Maire explique que des propositions de solutions ont été faites par le personnel technique qui doivent être validées par le Responsable des Services Techniques. Le but est de construire un local aéré pour pouvoir stocker ces produits sur le terrain des Services Techniques.

M. CHEVALLIER demande si, dans l'immédiat, la Commune ne pourrait pas trouver une société pour stocker ces produits dans un local.

Monsieur le Maire propose de consulter des entreprises à Saint-Arnoult.

Date du prochain Conseil municipal :

Monsieur le Maire annonce que la prochaine séance du Conseil municipal se tiendra le mardi 23 Octobre 2012, Salle du Conseil municipal.

Les Conseils municipaux auront lieu en principe les mardis soir.

Dossier de la SNR :

Mme POUSSINEAU souligne qu'une vingtaine de dossiers ont été cités en début de séance, ce qui montre l'activité produite par les élus et le personnel durant cet été. La Commune a pu avancer sur de nouveaux dossiers.

Par ailleurs, Mme POUSSINEAU attire l'attention des nouveaux élus sur le dossier de la SNR. Elle rappelle qu'en 2006, grâce à une subvention votée en Conseil Municipal, la Commune a pu faire en sorte qu'une association analyse le terrain et se rende compte qu'il y avait potentiellement un danger dans cette exploitation située en limite de la Commune. Par cette intervention, une pression constante a pu être exercée sur les services de l'État. Le four a été supprimé et la dite société a pu être démantelée.

Mme POUSSINEAU fait remarquer qu'un camion de 35 tonnes empruntait encore le chemin de la SNR la veille.

Mme POUSSINEAU demande que la nouvelle équipe municipale soit vigilante sur cette affaire et déclare que son groupe soutiendra les élus pour continuer à faire pression.

***L'ordre du jour étant épuisé,
Monsieur le Maire lève la séance à 23 heures.***

le Maire

Jean-Claude HUSSON